RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

[redacted]

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

ADEVAL AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 274.000 €

22, rue Charles Bertheau

75013 PARIS

R.C.S. 824 793 434 PARIS

-=-=-=-=-=-

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

-=-=-=-=-=-

21, place Jules Ferry - 92120 Montrouge
Téléphone-Fax : 01 57 63 90 41 - Portable : 06 19 99 40 70
Email : bitbol@bitbol.org - Site internet : www.bitbol.org
Siret : 408 118 586 00036 - tva intracommunautaire fr 42 408 118 586

Inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris-Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles des Commissaires aux Comptes
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

ADEVAL AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 274.000 €

22, rue Charles Bertheau

75013 PARIS

R.C.S. 824 793 434 PARIS

-=-=-=-=-=-

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

-=-=-=-=-=-

Au Président,

En ma qualité de commissaire aux comptes, j'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission afin d'établir le certificat prévu à l'article L.225-146 alinéa 2 du Code de commerce.

Ces diligences qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

- Le bulletin de souscription par lequel la société SC FINANCIERE MOTRIEUX a souscrit 270.000 actions nouvelles d'un nominal de 1 euro de la société ADEVAL AUDIT à l'occasion d'une augmentation de capital décidée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mars 2018 ;
- La déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de l'associé unique de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société ;
- L'arrêté de compte établi le 15 mars 2018 duquel il ressort que la société SC FINANCIERE MOTRIEUX possède sur la société une créance de 271.000 euros ;
- Le caractère liquide et exigible de cette créance ;
- L'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, je délivre le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

